

Inf' Oloron

Le magazine municipal d'Oloron Sainte-Marie

Janvier 2021 | n° 21

Bonne année !

En 2021 :

- ☑ Participez au budget participatif (p. 7 à 10)
- ☑ Faites du vélo (p. 12-13)
- ☑ Et prenez soin de vous (dossier social|santé)

Oloron devient
Petite ville de demain
page 3

Les vœux
du Maire
pages 4-5

L'école St-Cricq
labellisée
page 10



biocoop

Oloron Haut-Béarn



2 rue Gérard Roussel
64400 Oloron-Sainte-Marie

Pour vos achats, commandes, cadeaux...
pensez **local, bio, vrac**, zéro déchet,
éthique et solidaire !



05 59 39 00 80
contact@biocoop-oloron.fr

f Biocoop.oloron
<https://oloron.biocoop.net>

La
BiO
— nous —
rassemble



4 Vœux du maire

6 Retour sur Noël

7 Budget participatif

11 Travaux

12 Circulations apaisées

13 Du côté de la Communauté
de Communes

12 Vie associative

14 Sport

15 à 22 Dossier Social|Santé

23 Jeunesses

24 Associations

26 Culture et patrimoine

28 Énergies

29 Éducation | Scolaire

30 Vos commerçants et artisans

32 À votre service

34 Tribunes d'expression

Les informations contenues dans ce magazine sont diffusées sous réserve des mesures gouvernementales et préfectorales en lien avec la crise sanitaire. Veuillez nous excuser si des changements interviennent entre la préparation de ce numéro et le moment où vous le recevrez.



FRANCE CHAUFFAGE

Hervé LACAYRELLE

Entreprise familiale depuis deux générations

Vente, installations, SAV,

Chauffage, climatisation, Énergies renouvelables,
Manipulations de fluides frigo, Salle de bains

www.oloron-chauffage.com



Ce numéro est distribué dans votre boîte aux lettres avec la carte de vœux du Conseil municipal... sans enveloppe : un geste de plus pour l'environnement !

15, rue Saint Grat - OLORON SAINTE MARIE - 05 59 39 45 16

Oloron labellisée "*Petite ville de demain*"

La Ville d'Oloron Sainte-Marie et la CCHB font partie des 1000 binômes labellisés. Ils seront accompagnés par ce programme qui est financé à hauteur de 3 Milliards d'euros au total jusqu'en 2026. Les financements interviendront en ingénierie et en actions, dans le cadre de projets transversaux de revitalisation urbaine.

Le programme "Petite ville de demain" s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité, montrant des signes de vulnérabilité. Oloron Sainte-Marie a été sélectionnée sur la valeur de deux critères essentiellement : le rayonnement de la ville sur son territoire, et sa fragilité, à savoir la vacance constatée de locaux, notamment commerciaux.

"Petite ville de demain" est destiné à accompagner des projets de façon transversale, c'est-à-dire en menant de front plusieurs objectifs sur l'habitat, l'aménagement urbain, le commerce et les services à la population. Pour le territoire, c'est une chance d'accéder à une manne financière pour concrétiser des projets structurants. Cet outil permettra de traduire le projet politique en actions.

« Merci à l'Etat et à la préfecture d'avoir appuyé ce dossier, a exprimé le maire Bernard Uthurry lors de la présentation de ce nouveau label à la presse. On constate que les métropoles aspirent l'investissement. Les villes de notre importance, au contraire, diffusent et ce dans tous les domaines, culture, etc. »

L'enjeu est de travailler conjointement au rééquilibrage des commerces, à l'optimisation des circulations, à



l'aménagement du territoire urbain, à la revitalisation du logement ancien, au respect de la richesse patrimoniale, au développement de la biodiversité intra-muros, à la cohérence territoriale et au lien entre les quartiers... Le volet démocratie participative fera partie intégrante du projet puisque les habitants seront consultés sur les buts poursuivis.

Dans une première étape, le lancement de cette démarche permettra le recrutement d'un chargé de mission, qui accompagnera la collectivité dans la définition et la conduite de son projet. Ce poste sera financé en grande partie par le dispositif.

Retrouvez le magazine en ligne sur le site Internet : www.oloron-ste-marie.fr

Suivez Oloron Sainte-Marie sur :



Téléchargez gratuitement l'application sur l'AppStore ou le PlayStore !

Directeur de la publication : Bernard Uthurry
Rédacteur en chef : Laurent Paris
Crédits photos : Mairie d'Oloron Sainte-Marie sauf Thierry Gouirriec (photos élus p. 3, 6, 21), Rémy Bonnat (p. 7), Marie Dulion (p. 10), Josselin Le Gall (p. 14), service communication Centre Hospitalier (p. 17 à 19), Mathias Gulacsy - Architecte (vue p. 18-19), fonds personnel famille Giannerini (p. 25).

Rédaction, conception, réalisation :

Sylvie Casenave, Sylvia Corno.

Impression : imprimerie Charont

Régie publicitaire : EDIPUBLIC - 05 56 12 36 49

Imprimé à 7500 exemplaires

Parution janvier 2021

Dépôt légal à parution

ISSN 2494-4092

Imprimé sur papier Offset PEFC



Hôtel de Ville

2 Place Georges Clemenceau
CS 30138

64404 Oloron Sainte-Marie cedex

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél : 05 59 39 99 99

accueil@oloron-ste-marie.fr

www.oloron-ste-marie.fr



« Cultivons la diversité et le discernement »

En cette période de vœux et de bonnes résolutions, le maire Bernard Uthurry revient sur 2020, une année pas comme les autres, et fixe le cap pour 2021.

Entre crise sanitaire, campagne inédite et élection à la mairie d'Oloron et la CCHB, c'est peu de dire que 2020 aura été pour vous une année extraordinaire. Quel bilan en tirez-vous sur le plan personnel ?

« En effet, 2020 a été une année extrêmement atypique et diversifiée, avec un épisode électoral largement recouvert par la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques. C'est dans les épreuves qu'on forge les mentalités et les équipes. Ma conclusion, c'est qu'ici à Oloron, l'ensemble des élu.e.s et des services se sont resserrés autour de l'essentiel, le service public de proximité à l'attention de nos concitoyens.

2020 marque pour moi le privilège d'avoir été choisi par la population oloronaise. Ce peut être ressenti comme un honneur, mais être élu.e donne plus de devoirs que de droits. Les circonstances ont alourdi notre tâche et nous ont mis en demeure de choisir parmi nos priorités. »

Par rapport au changement de gouvernance, quelle est la part entre nouveauté et continuité républicaine ?

« Nous nous installons dans la continuité de l'action publique quand il s'agit de sujets comme la salle Palas : les défaillances apparues à la fin du mandat précédent exigent qu'on donne la priorité à la réhabilitation de cet équipement, ainsi qu'à la réalisation des projets en cours. Cela dit, il s'agit aussi d'appliquer notre programme électoral et d'avoir une vigilance à propos de nos fils conducteurs sur l'environnement et le social. »

Vous avez fait campagne notamment sur ce fil vert. Quelle empreinte souhaitez-vous donner à la commune dans ce domaine pour les 6 ans à venir ?

« Je suis le contraire d'un climato-sceptique et il faut reconnaître que l'activité humaine est en grande partie responsable des dérèglements environnementaux, notamment sur le climat et la biodiversité. La question s'étend à la santé, avec le stress, la surconsommation.

Nous nous sommes engagé.e.s à mesurer notre impact écologique dans chacune de nos décisions, et si impact il y a, à réparer, à minima, nos propres dérèglements dans une attitude compensatrice et résiliente.

Par exemple, il nous est nécessaire de réaliser des travaux

de voirie. Attachons-nous à mettre ces aménagements au service de pratiques vertueuses, par la mise en place de circulations partagées, de priorités inversées, le renforcement des navettes créées lors de notre précédent mandat. »

Le domaine social est un autre axe fort de votre politique. Que peut faire la mairie pour aider les personnes qui souffrent et empêcher de créer de nouveaux exclus ?

« Nous avons la volonté de remettre un peu d'équité dans le destin de nos concitoyen.ne.s, qu'ils échappent au déterminisme social. Nous nous appuyons sur l'école, qui peut permettre de repérer pour réparer. Je me refuse à croire qu'un enfant est condamné à suivre le chemin de ses parents vers Pôle Emploi ou l'ENA. L'école, et au-delà, toutes les structures qui tournent autour de la politique de la jeunesse et de l'enfance, doivent être transformées en autant d'occasion de diminuer ce déterminisme.

L'école n'est pas le seul levier. La mairie n'a pas la compétence économique, par exemple, mais il n'en demeure pas moins que les élu.e.s municipaux.ales restent les premiers interlocuteurs.rices des habitant.e.s concernant leurs préoccupations, notamment le travail. Notre engagement est d'être un facilitateur pour orienter les concitoyen.ne.s vers les dispositifs les plus efficaces et opérationnels en fonction de leur situation. Notre commission "économie emploi formation" travaille en ce sens avec tous les acteurs.rices locaux.ales. L'écoute, c'est bien, mes collègues et moi-même la pratiquons au quotidien. L'orientation au plus juste, c'est encore mieux pour accélérer le retour vers l'emploi et une vie plus normale. »

Si vous étiez le 1^{er} Ministre, qu'auriez-vous fait comme lui dans la gestion de la crise sanitaire ? Qu'auriez-vous fait différemment ?

« D'abord, je n'aurais pas aimé être à sa place, ou plutôt à leur place car il y en a eu deux. Ils ont découvert la crise au moment où elle s'installait, on manquait de recul. Comme eux, j'aurais recueilli l'avis de celles et ceux vers qui on se tourne lorsqu'on ne va pas bien, c'est-à-dire nos médecins. Ils ont préconisé des distances, des gestes-

« N'est liberticide que ce qui s'impose dans une volonté dictatoriale. »

Les vœux du Maire sont à retrouver en vidéo sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville.

barrières, que l'on doit respecter. Je reconnais qu'il est difficile de conjuguer distance, confinement, couvre-feu avec une vie sociale et économique normale. Cet épisode fait des dégâts. Le rôle de la commune, en lien avec les structures locales, est de faire en sorte que les mêmes ne payent pas toujours le tribut le plus cher.

À l'étage de la CCHB, les mêmes intentions d'accompagnement, cette fois à l'égard du monde économique, doivent se traduire en actions. C'est ce qui a commencé à être fait avec des exonérations, des contacts systématiques et la diffusion de tous les dispositifs de l'État et de la Région. Nous travaillons à réduire le gouffre qui existe entre la vente directe et la plateforme de vente à distance, en contribuant à la création d'une "place de marché" virtuelle. Il s'agit d'accompagner les artisans, commerçant.e.s, entrepreneurs, producteurs. rices locaux afin d'anticiper d'autres confinements possibles, et d'autres fermetures inhérentes. Et au-delà de la pandémie, il s'agit de favoriser les ventes locales. Cette initiative est valable surtout par son caractère durable. »

Êtes-vous inquiet des mesures gouvernementales que certains décrivent comme liberticides ?

« Nous sommes épris de liberté mais nous nous cognons au mur d'une réalité inattendue. Les élu.e.s sont des gens de contact par définition. Je me sens frustré par la difficulté à aller sur le terrain autant que je le voudrais. C'est sur le terrain et non au bureau qu'on voit la réalité. Pour autant, je considère que les mesures ne sont liberticides que si elles s'imposent dans une volonté dictatoriale. Je crois que ce n'est pas le cas et que l'intention est protectrice et donc nécessaire. »

Sur le plan économique, les professionnels ont pâti des restrictions en 2020. Quel message souhaitez-vous faire passer aux commerçant.e.s et artisans ?

« D'abord, je veux souligner le niveau économique de notre territoire. Le taux de chômage est le plus bas des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Nous le devons à la diversité de notre potentiel économique. Notre territoire qui semblait dédié à l'agriculture a donné naissance à des fleurons industriels. L'industrie, c'est 4000 emplois, pour moitié grâce aux deux plus grands

que sont Lindt et Safran et pour l'autre moitié grâce aux PME et TPE qui structurent le territoire.

Notre agriculture vivrière a bien compris qu'en rapport à la petite taille des exploitations, il était plus judicieux de parier sur la qualité que sur l'extensif.

Nous bénéficions aussi d'une économie touristique encore émergente, au potentiel intéressant. On espère que les citoyen.e.s qui ont eu l'intelligence de venir se confiner ici ou y passer les vacances très nombreux cet été, auront aussi l'intelligence d'abandonner le modèle de métropolisation qui fait que les gens s'agglomèrent.

En terme économique comme dans sa vie personnelle, il faut cultiver la diversité et le discernement, voici le message que j'adresse à nos forces vives. »

Votre équipe mène un projet de démocratie participative. Quels sont vos attentes dans ce domaine ?

« La démocratie participative est un marqueur de notre feuille de route municipale. La population attend une relation différente aux élu.e.s et aux décisions, et il existe dans tous les domaines de l'action publique de véritables expert.e.s du quotidien (énergétique, mobilité, social). Nos concitoyen.ne.s n'attendent pas de décision verticale, mais une approche plus horizontale et partagée des enjeux.

Nous allons mettre un budget participatif à la disposition des initiatives citoyennes. La pandémie a empêché des réunions massives comme les Assises qui étaient programmées. On fait en sorte de partager l'information mais nous irons plus loin, dès 2021. Je fonde beaucoup d'espoir sur cette implication citoyenne. »

Quel message de vœux souhaitez-vous formuler aux Oloronais pour 2021 ?

« D'abord le vœu de rester en bonne santé ! Et que 2021 permette de passer à autre chose, que la ville résonne à nouveau et un peu plus de ses fêtes et animations, et que les associations retrouvent leur dynamisme. »

L'histoire des *sapins* décorés en ville

À première vue, ce ne sont que des sapins en bois, éléments de décoration de fêtes parmi d'autres en ville... Mais ces sapins cachent une petite histoire.



1 - Symboles de l'up-cycling, les sapins sont composés de bois de palettes, récupérées dans des magasins oloronais. C'est donc une décoration en plus, et un déchet en moins !

2 - Le montage en a été confié au chantier d'insertion Estivades : 9 salarié.e.s en parcours, âgé.e.s de 19 à 56 ans, ont travaillé sur ce projet de la conception à la réalisation. Les sapins ont donc aussi une vertu sociale.

3 - Après leur réalisation, les sapins ont été contrôlés par le menuisier de la commune qui a été satisfait de leur qualité. Ils ont aussitôt été acheminés par les services techniques vers les 10 écoles privées et publiques de la commune.



4 - Les enfants ont reçu de la ville des lots de peinture, afin de garder une unité de couleurs pour la décoration en ville. Ils se sont très vite attelé.e.s à la tâche avec enthousiasme !

5 - Les sapins ont été installés en ville, comme ici devant l'Hôtel de Ville. Les Oloronais.es étaient invité.e.s à y ajouter une décoration ou un petit mot.



Le budget participatif : une première à Oloron !

Nous nous sommes engagés à donner la parole aux habitants, à prendre en compte leurs avis, à les consulter et mettre à disposition une partie du budget d'investissement.

Malgré la crise sanitaire qui nous affecte depuis plusieurs mois, notre détermination n'a pas faibli. Le calendrier que nous nous étions fixé est bousculé pour autant nous nous adaptons et nous adapterons pour que les oloronais déposent, choisissent et réalisent leur projet dès 2021.

En s'inscrivant dans ces espaces de participation citoyennes nous nous engageons dans un rapport nouveau entre habitants, agents communaux et élus pour mieux se connaître, mieux partager l'expertise des uns et des autres, confronter nos points de vue.

Chacun, de sa place, habitants, agents et élus, sera le maillon indispensable à la réussite de ce dispositif.

50 000 € pour améliorer votre cadre de vie et contribuer à mieux vivre ensemble! Ce n'est pas un budget à part mais une part du budget d'investissement de la ville pour des projets proposés et choisis par les oloronais.e.s, des projets qui répondent à l'intérêt général.

Nous espérons pouvoir échanger au plus vite en présence des porteurs de projet, présenter leur proposition en comité de quartier et enfin organiser des moments conviviaux pour présenter toutes les réalisations et les inaugurer.

Démocratie participative

C'était un engagement de campagne essentiel, ce sera un marqueur fort du mandat. L'équipe réunie autour du maire a déjà commencé à faire de la démocratie participative une réalité : des commissions très investies, le règlement intérieur du Conseil municipal modifié pour donner la parole aux citoyen.ne.s, la retransmission en direct et en différé des Conseils municipaux, le lancement du budget participatif et, dès que les réunions redeviendront possibles, la relance des comités de quartiers.

Consulter les habitant.e.s est un objectif, mais il y en a d'autres : favoriser l'implication citoyenne et collective, créer du lien social, permettre aux habitant.e.s de mieux comprendre comment se construisent les projets publics, etc.

Écrivez-nous sur : democratie@oloron-ste-marie.fr

Pour être présenté au *vote des citoyens*, votre projet...

• *Doit cocher toutes les cases :*

- Etre réalisés sur le territoire de la commune d'Oloron Ste-Marie
- Satisfaire un besoin d'intérêt général à visée collective profitant au plus grand nombre,
- Ne pas être relatifs à l'entretien normal et régulier de l'espace public,
- Relever des compétences de la commune,
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire,
- Etre techniquement réalisables,
- Ne pas générer un conflit d'intérêt lié au porteur du projet,
- Ne pas occasionner de frais de fonctionnement récurrent sauf entretien,
- Relever de dépenses d'investissement (aménagement, travaux, achat d'équipement, etc.) et non de dépenses de fonctionnement (prestations de service, frais de personnel, etc.).

Le règlement de l'appel à projets citoyens a été voté en conseil municipal le 14 décembre 2020. Il est disponible sur : www.oloron-ste-marie.fr

• *Qui peut proposer un projet ?*

- Les oloronais.e.s, de manière individuelle, collective ou associative. Dans tous les cas un référent unique devra être désigné.
- Avoir 6 ans, accompagné d'un adulte,
- À partir de 14 ans sans être accompagné.

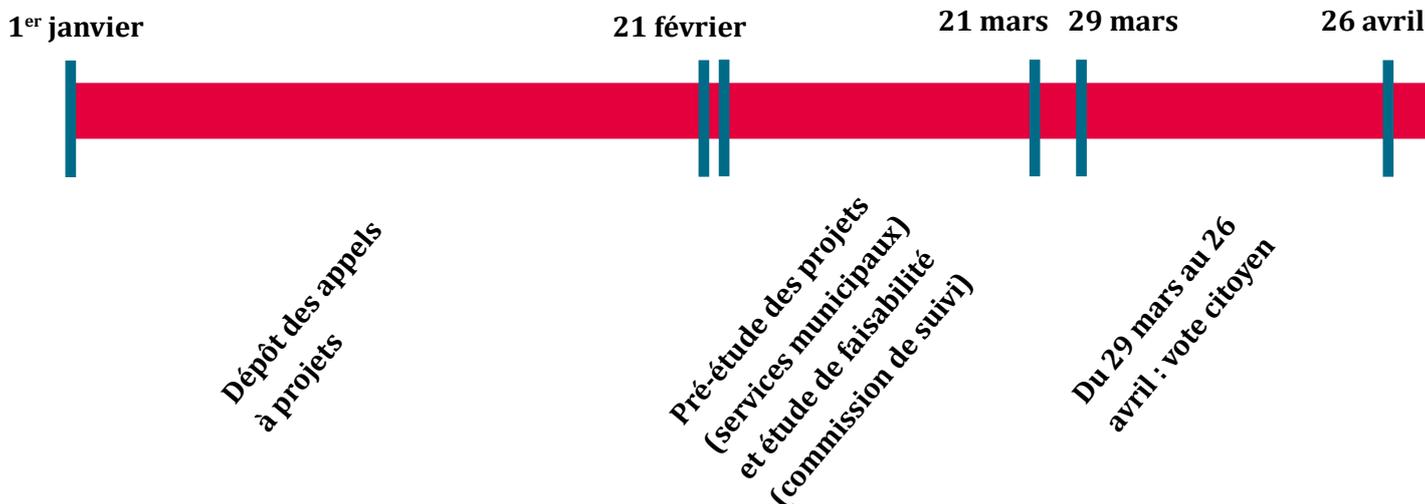
• *Quand et où déposer votre projet ?*

du 1^{er} janvier 2021 au 22 février 2021

- Sur le site Internet de la mairie,
- En version papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville (formulaire en page 10).

Ces propositions papiers seront ensuite retranscrites en ligne par un agent en présence du responsable du projet. Comme les projets seront étudiés au fur et à mesure, le porteur du projet pourra être contacté par un agent de la Commune pour affiner le dossier si nécessaire.

Calendrier 2021



• *Et après ?*

Du 22 février 2021 au 21 mars 2021, après une pré-étude des projets par les services municipaux compétents, une commission de suivi se réunira afin de statuer sur la faisabilité des projets proposés.

Composée de 8 élu.e.s et de technicien.ne.s, la commission de suivi vérifiera la faisabilité technique, financière et juridique de chaque projet.

Pour chaque projet non retenu, la raison sera indiquée.

• *Ensuite ?*

Les projets retenus seront publiés sur le site Internet de la ville, par voie d'affichage et par voie de presse pour être ensuite soumis aux votes des oloronais.e.s. **du 29 mars 2021 au 26 avril 2021.**

• *Qui pourra voter ?*

Les Oloronais.e.s de plus de 10 ans.

Bien évidemment un seul vote par personne.

Chaque votant indiquera son nom, prénom et coordonnées.

• *Où ?*

A l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Sur le site Internet de la Mairie.

• *C'est parti !*

Le Conseil municipal actera par un vote le choix des oloronais.e.s.

Une fois la délibération validée, la réalisation des projets pourra débuter tout en respectant les lois, règles et procédures régissant les collectivités territoriales en collaboration avec les porteurs de projets.

• *Un moment convivial pour terminer cette première édition*

Les projets réalisés seront valorisés par la Ville d'Oloron Ste-Marie et donneront lieu à une inauguration officielle.

Vote du Conseil
municipal pour acter
le choix citoyen

Réalisation du projet
en collaboration avec
leurs porteurs

Valorisation
des réalisations
(inauguration,
communication)

Adresse e-mail :	<input type="text"/>	Civilité (M / M ^{me} / M ^{lle})	
Nom* :	<input type="text"/>	Nom d'usage :	<input type="text"/>
Prénom* :	<input type="text"/>	Raison sociale :	<input type="text"/>
Téléphone fixe :	<input type="text"/>	Téléphone mobile :	<input type="text"/>
Adresse normalisée : OUI / NON			
Code postal et ville* :	<input type="text"/>		
Numéro de la rue :	<input type="text"/>		
Rue* :	<input type="text"/>		
Complément d'adresse :	<input type="text"/>		

L'heure du nouveau démocratique a sonné !

Nous vous invitons à soumettre votre projet au vote de l'ensemble des Oloronais.e.s en laissant un descriptif succinct dans l'encadrement ci-dessous et en joignant des pièces jointes (argumentaire, dessin, photo, chiffrages éventuels, etc.). Déposez le tout, sous enveloppe cachetée, à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres située sur la façade de l'Hôtel de Ville, en mentionnant "Budget participatif - Appel à projets citoyens" sur l'enveloppe.

Pour plus de renseignements, vous pouvez adresser un mail à democratie@oloron-ste-marie.fr ou nous contacter au 05 59 39 99 04. Nous vous remercions de votre participation.

N'oubliez pas de laisser une adresse mail ou un numéro de téléphone afin que la mairie puisse accuser réception de votre dossier et éventuellement vous recontacter pour affiner votre dossier si besoin.

Objet :

Descriptif de votre projet*

Traitement de vos données à caractère personnel

J'accepte que les données à caractère personnel enregistrées lors de l'accomplissement de cette démarche soient conservées pour une durée de 3 mois à compter de la clôture de la démarche.

Du *nouveau* à Oloron

Parc Pommé - L'allée supérieure du Parc Pommé a été récemment goudronnée. C'était une demande forte des riverains et des habitués de ce parc, déjà exprimée en comité de quartier. Pour la Ville, c'était aussi un projet correspondant à la typologie de fréquentation du site, notamment les personnes âgées de la Fondation Pommé voisine.

Après l'allée centrale en 2019 et celle-ci en 2020, la réfection de l'allée inférieure, parallèle à la RN 134, sera proposée au budget 2021.

Coût (allée supérieure) : 20 852 € TTC



Centre Social La Haüt - C'est un grand projet de plus de 500 000 € qui s'achève. Le Centre Social La Haüt a bénéficié d'une rénovation complète du rez-de-chaussée, seul espace accessible aux personnes à mobilité réduite, afin d'y concentrer ses activités. Les étages ont également subi de gros changements énergétiques, esthétiques et de confort acoustique et thermique. Le toit a été entièrement refait.

Plus de détails dans une prochaine édition...



Espace accueil



Cuisine avec l'îlot pour les ateliers



Salle de spectacle

En bref...

Passerelles - Les passerelles d'Aspe et d'Ossau, qui enjambent les gaves de part et d'autre de la Médiathèque, sont toujours en travaux. Le chantier devrait prendre fin à l'été.

Abribus - Deux nouveaux abribus ont été installés en fin d'année au niveau des arrêts "rond-point du Portugal" et "Stade Saint-Pée". Cela porte à 27 le nombre total d'abribus sur le réseau de navettes urbaines de la ville.

En chemin vers des circulations *apaisées*

Sur son fil vert, la municipalité veut mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes afin de permettre à chacun d'évoluer en sécurité. Des expérimentations seront lancées en 2021.

C'est un enjeu pour les décennies à venir : donner une place prépondérante à la vie locale où l'on souhaite favoriser les activités urbaines et la mixité des usages, sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé.

Cet objectif poursuivi par la municipalité suppose une logique d'aménagement fondée sur trois points clés : visibilité, lisibilité et cohérence.

Concrètement, des aménagements sont à réaliser grâce à l'identification des entrées/sorties des axes concernés, à des ambiances constituées de matériaux différenciés, à du mobilier urbain et à du stationnement approprié.

2021 sera l'année du lancement d'opérations expérimentales.

Plusieurs routes intra urbaines seront identifiées et assorties de signalisations provisoires.

La municipalité examinera, avec le concours des citoyen.ne.s, les éventuelles adaptations nécessaires à une mise en œuvre la plus efficace possible.

Les prochains numéros d'Inf'Oloron vous permettront de découvrir les itinéraires concernés ainsi que la période choisie pour ces expérimentations.

« C'est ensemble que nous optimiserons la sécurité pour mieux vivre ensemble à Oloron. »

Brigitte ROSSI

Adjointe au maire à l'urbanisme et à l'aménagement durable

Comment concilier les usages ?

Quelques aménagements existent déjà à Oloron Sainte-Marie pour faire de la ville un espace sécurisé pour tous :

- Pistes cyclables : elles font partie des aménagements nouveaux dès qu'une rue est en chantier et que sa largeur le permet, afin de compléter le maillage ;
- L'article R. 110-2 du Code de la route autorise les cyclistes à rouler en sens interdit dans les voies de circulation en "zone 30" (sauf arrêté municipal contraire). À Oloron, cette autorisation est matérialisée par un marquage au sol et des panneaux dans certaines rues (rue Casamajor Dufaur ou boulevard Laclau par exemple) ;
- Les vélos dits "de promenade" sont autorisés sur certains trottoirs (par exemple autour du Jardin Public). En revanche, les vélos "sportifs" doivent emprunter la route.

Conformément à la loi LOM, la Ville va sécuriser les passages piétons en neutralisant certaines places de stationnement.



Zoom sur...

Sécurisation de la rue des Oustalots

À la demande des riverains rencontrés en début d'automne par une délégation d'élu.e.s et d'agent.e.s des services techniques, quelques améliorations viennent d'être apportées à la circulation entre la place et la rue des Oustalots. Désormais, des balises empêchent la circulation des véhicules sur les espaces piétons. En amont, sur la place, la circulation est réduite sur une voie, pour réduire la vitesse à l'entrée de la rue et pour faciliter les circulations douces. Les travaux ont été réalisés en régie.

Rappel : la rue des Oustalots est interdite aux camions.

Ça roule pour "Vélo et territoire"

Suite à une réponse conjointe avec la Ville sur un appel à projet de l'ADEME, la communauté de communes s'est lancée dans un ambitieux programme de valorisation des circulations douces.



Pour
bénéficier
d'un vélo :
05 59 10 35 70
ou www.hautbearn.fr
> Vivre, habiter
> Se déplacer

Si les grandes villes constatent clairement un retour en force du vélo, les territoires ruraux ne sont pas en reste, comme en témoigne le succès des services vélos mis en place sur le Haut-Béarn.

Quand elles ont répondu à l'appel à projet, la CCHB et la Ville d'Oloron Sainte-Marie avaient formé le vœu d'accompagner le territoire vers un développement de l'usage du vélo. Leur dossier commun comportait trois axes : le soutien des aménagements cyclables, l'expérimentation de services liés au vélo et un plan de communication grand public.

À ce jour, l'axe 2 s'achève avec le prêt gratuit pendant 1 mois de 25 vélos à assistance électrique, dits VAE (bientôt 2 vélos supplémentaires pour satisfaire une demande constante) et la mise en place de 3 stations de location de vélos à Bidos, Bedous et Arette.

Ces deux opérations ont été couronnées de succès, comme le rappelle Rémy Bonnat, chargé de mission Ville et CCHB. Les 25 vélos sont prêtés en permanence (sauf périodes de maintenance) : on comptabilise 145 utilisateurs depuis février. Une liste d'attente est tenue, avec un délai de 3 semaines environ. Ces prêts ont un impact sur l'économie et l'environnement puisqu'un quart des utilisateurs a acheté un VAE après cette période de test. Pour beaucoup, il s'agit d'une première approche vers un remplacement de la voiture pour les

petits trajets du quotidien.

Le principal frein à l'usage du vélo au quotidien, c'est la sécurité. C'est pourquoi la CCHB travaille maintenant sur l'axe 1 de son programme, le soutien et le cofinancement d'études pour le développement des aménagements cyclables sur son territoire.

Aménagement du territoire et mentalités vont de pair dans un cercle vertueux : l'accroissement du nombre de vélos sur les routes s'accompagne d'une augmentation de la sécurité, car le vélo entre dans les usages y compris du point de vue de l'automobiliste. Il faut donc poursuivre les efforts ; le vélo offre de nombreux avantages : santé, économies, etc. C'est là que l'axe 3 sera utile avec le lancement d'une campagne qui aidera à faire entrer le vélo dans les mœurs haut-béarnaises.

En chiffres...

Les 3 stations proposent un total de 17 vélos : 4 à Bidos, 8 à Bedous et 5 à Ogeu-les-Bains. La location est gratuite pendant 1h30, ce qui peut convaincre les plus réticents.e.s. À la fin novembre, on comptabilisait environ 40 utilisations à Ogeu pour 100 km en moyenne par vélo, 200 à Bedous pour 350 km et 50 à Bidos pour 160 km.

"Sport Culture Vacances" revient en février

L'opération "Oloron Sport Culture Vacances Hiver" aura lieu du 8 au 13 février, soit la première semaine des vacances scolaires, pour les enfants de 4 à 16 ans. Les inscriptions débuteront le mercredi 27 janvier : tenez-vous prêts en découvrant le programme sur le site www.oloron-ste-marie.fr et en téléchargeant les documents à remplir.

L'action sera reconduite pour les vacances de printemps, du 12 au 17 avril (inscription dès le 31 mars). La dernière opération en date avait eu lieu aux vacances de Toussaint, avec 199 inscriptions pour 102 enfants (voir photo).



En attendant *Palas*, Laulhère fait de son mieux

Suite à la fermeture de la salle Palas consécutive à une importante détérioration de la charpente en bois, la mairie et les associations ont dû s'adapter.

Il a fallu tout d'abord reloger les structures utilisatrices, dans l'urgence, bien que la plupart n'aient pas pu poursuivre très longtemps leurs activités en raison du reconfinement. Plusieurs salles les accueillent : gymnase du lycée Supervielle, gymnase Scohy, Espace Laulhère, salle d'Escout, bâtiment La Grange, salle du lycée du 4 septembre, hall de l'Espace Jéliote, ancienne école Saint-Pée.

Il a aussi fallu reloger les scolaires à l'Espace Laulhère. Quelques améliorations ont été nécessaires ou sont

prévues dans cet équipement : ragréage du sol, vérification et réparation des verrières, dépose et repose du revêtement de la salle Palas pour un coût d'environ 15 000 € TTC, aménagement d'un espace vestiaires pour se changer, carottages pour la pose des poteaux de volley, achat de cages et de panneaux mobiles (permettant la pratique du Hand et du basket), de filets de rebond et de renvoi.

L'objectif est d'assurer la polyvalence des cours d'EPS et d'améliorer les conditions de pratiques.

Il s'agit aussi d'organiser la pérennité des solutions de remplacement, pour le confort des usagers.



L'Espace Laulhère accueille le sol de la salle Palas pour permettre la continuité de l'activité sportive.

Crise sanitaire, initiatives pour mieux protéger les plus fragiles, travaux de l'hôpital : l'actualité du secteur social-santé est riche et votre magazine Inf'Oloron fait le point dans ce dossier.

Sommaire :

<i>Les actions du CCAS</i>	<i>p.15</i>
<i>La mairie face au covid</i>	<i>p.16</i>
<i>Hôpital</i>	<i>p.17 à 19</i>
<i>Des associations à votre écoute</i>	<i>p.20</i>
<i>Le logement, un enjeu</i>	<i>p.21</i>
<i>Zoom sur les jeunes avec l'OGFA</i>	<i>p.22</i>

Le CCAS en *veille* sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est à l'écoute des personnes qui ont besoin d'aide, dans tous les domaines. Voici un tour d'horizon non exhaustif des actions menées.



Permanence d'Anne Saouter, adjointe à la cohésion sociale, mercredi matin (sur rendez-vous au CCAS au 05 59 39 86 42).

Lutte contre l'isolement : répertoire de personnes ressources bénévoles prêtes à aller aider des personnes vulnérables ou isolées (mis en place pendant le confinement).

SDF : une réunion a lieu une fois par mois entre le CCAS et d'autres

partenaires locaux et sociaux afin de faire le point sur la situation, connaître les nouvelles personnes qui sont à la rue et assurer un suivi approprié.

Hotte du père Noël : l'opération de collecte de jouets a été annulée en raison de la crise sanitaire. Mais le CCAS remplacera l'habituel don de jeux par un chèque cadeau pour acheter un jouet ou un livre, à destination des

enfants de 0 à 11 ans des familles bénéficiaires des associations caritatives. Ce remplacement a lieu à titre exceptionnel : l'opération fonctionne d'ordinaire très bien sur la base de la générosité des Oloronais.e.s.

Repas des aînés : espérons que 2021 nous permettra de retrouver un moment de convivialité.



Des permanences contre les violences conjugales

Depuis septembre 2020, l'association « Du côté des femmes » tient une permanence hebdomadaire à Oloron contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes. Emmanuelle Descoubes, directrice de l'antenne 64 basée à Pau, précise qu'on y reçoit les victimes de ces situations au sein des couples, mère et enfants. Les chiffres sont éloquentes : une femme sur 10 a rencontré ce type de violence dans sa vie, et une femme meurt sous les coups de son compagnon tous les 3 jours en France. Face à cette violence qui peut prendre plusieurs formes (verbale, psychologique, sexuelle, économique...), l'association apporte écoute et accompagnement. Avec le confinement qui a exacerbé les situations de huis clos familial, en enfermant l'auteur et la victime sans échappatoire, le sujet est plus que jamais d'actualité.

À partir de janvier 2021, rendez-vous place Saint-Pierre tous les jours de 11h à 16h, sauf le mardi de 9h à 13h. Une permanence juridique est assurée une fois par mois par le CIDFF. Tous les 15 jours, un psychologue est présent. Renseignements 05 59 06 87 70 ou accueil@ducotedesfemmes64.fr ou www.ducotedesfemmes64.fr

Covid : la mairie s'adapte

Accueil des administré.e.s, fonctionnement interne, agenda des manifestations, maintien des solidarités, poursuite de la scolarité des enfants... la Ville a dû s'adapter à la pandémie, et elle continue.

L'épidémie de Covid-19 a bouleversé l'année 2020. Depuis le début, la mairie a tout fait pour maintenir les services publics dont elle a la compétence, dans l'intérêt collectif et pour la santé des administré.e.s et des agent.e.s.

À l'instar de celui des entreprises, le fonctionnement interne a été chamboulé (télétravail, protocole sanitaire, etc.). C'est peu en comparaison du bouleversement dans les relations aux administré.e.s. Force est de constater que certains modes de fonctionnement ont changé. Depuis le déconfinement et jusqu'à nouvel ordre, il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de se rendre en mairie.

Tout déplacement à l'Hôtel de Ville doit s'opérer masqué : c'est la règle pour les administré.e.s, mais aussi pour les agent.e.s et les élu.e.s. En parallèle, un plan de désinfection des locaux a été mis en place pour protéger la santé de tou.tes.

La gestion des écoles a été complexe : cependant, grâce à la parfaite collaboration avec l'Éducation Nationale et le travail très rigoureux de nos personnels, les rentrées se sont effectuées très correctement.

Les manifestations, qu'elles soient organisées en direct par la mairie, ou d'origine associative mais accompagnées par les services, subissent encore la crise sanitaire et les restrictions.

Sur le plan réglementaire, la Ville a toujours maintenu ses marchés hebdomadaires. Le port du masque y est toujours obligatoire par arrêté préfectoral.



Fonctionnement de la mairie :

prenez rendez-vous

Depuis le déconfinement le 11 mai, la mairie d'Oloron Sainte-Marie a adopté un nouveau mode de fonctionnement : la règle à retenir est désormais de prendre rendez-vous avant de se présenter en mairie.

Les usagers doivent donc prendre contact au préalable par téléphone (05 59 39 99 99) ou par internet par le biais des démarches en ligne (www.oloron-ste-marie.fr). Le jour du rendez-vous, il est impératif de se présenter à l'accueil avant l'accès au service et d'arriver avec son masque. Sur place, tout est prévu pour assurer la meilleure protection d'hygiène (désinfection, aération, etc.).

Pour trouver les coordonnées d'un service de la mairie :

www.oloron-ste-marie.fr

> Ma ville

> Les services municipaux

> Annuaire des services

(choisissez votre service et envoyez un mail ou utilisez le numéro de téléphone le cas échéant)

L'hôpital sur plusieurs fronts

Entre un vaste chantier qui s'apparente à une reconstruction intégrale, la lutte quotidienne contre le covid et la nécessaire adaptation des services aux besoins de la population, on peut dire que le Centre hospitalier d'Oloron mène plusieurs combats en même temps. L'établissement doit aussi tenir compte des facteurs sociaux et financiers. Le personnel est en tension comme partout en France, d'autant que la seconde vague s'est révélée particulièrement forte sur notre territoire. Et les finances publiques dans le domaine de la santé sont impactées : l'hôpital se bat néanmoins pour améliorer sa reconstruction. Au final, notre Centre hospitalier s'apprête à devenir un fleuron technologique malgré un contexte contraint.

Le Centre hospitalier d'Oloron a dû adapter ses méthodes et ses locaux à la crise sanitaire inédite du covid. « Depuis mars, on comptabilise 6 ou 7 réorganisations pour adapter notre capacité aux besoins covid », admet le directeur, Frédéric Lecenne. Au printemps, notre zone géographique était relativement épargnée. « La deuxième phase covid est plus impactante au niveau épidémiologique. On a ouvert une unité de 14 lits dans une aile à part, avec une équipe dédiée. Auxquels il faut ajouter 6 lits de rééducation covid et 3 box d'évaluation covid aux urgences. »

Les 20 lits covid ouverts pour soigner les malades, que ce soit en phase active de la maladie ou en phase de récupération, suffisent à combler les besoins. Mais le contexte reste tendu. Quand 12 de ces lits sont occupés, les équipes redoublent de vigilance. La capacité peut à tout moment être dépassée. « On constate une décrue, certes, explique Frédéric Lecenne, mais les symptômes sont graves ». À l'heure où ces lignes sont rédigées (début décembre), une personne sur 3 qui entre à l'hôpital pour des symptômes type covid est positive...



Pendant le chantier, l'accueil général se fait à l'arrière du bâtiment, côté droit.

Un grand bravo au personnel soignant

Pendant le confinement de printemps, les citoyen.ne.s applaudissaient leurs soignant.e.s tous les soirs à 20h. Le deuxième confinement a été très différent, mais sans doute faut-il y voir un signe que la vie quotidienne s'est poursuivie de façon plus normale pour tout le monde, et non une perte d'intérêt des habitant.e.s pour leurs soignant.e.s.

En tout cas, le directeur du Centre hospitalier est leur premier soutien. « Le protocole sanitaire est très dur. Je suis très fier, on a un corps médical exceptionnel. Au regard de ce que l'on leur a fait faire, du danger, des heures de travail et des changements multiples, il faut reconnaître que ce sont des gens courageux. Imaginez leur niveau d'exposition, pour eux et pour leurs familles ! S'il y avait une grogne, ce serait légitime, mais ici à Oloron il n'y en a pas. On ressent de la lassitude et de la fatigue, mais tous restent réactifs, volontaires, et montrent un engagement remarquable. »

Le point sur un cha

L'hôpital est en chantier depuis plusieurs mois et il faudra encore attendre deux ans pour que les travaux soient terminés. Il faut dire que l'établissement a entamé une réhabilitation complète de tous ses services et de son aspect général, tout en maintenant toutes ses activités en permanence.

À ce jour, 50% des travaux sont effectués. Cela comprend le bâtiment Énergies, sur 510 m² à l'extérieur (côté CMP) qui accueille les activités techniques (chaufferie, fluides médicaux, informatique). Le plateau technique de rééducation est également terminé : sur 120 m², avec différents agrès et grâce à une équipe de 5 masseurs-kinésithérapeutes, cet espace neuf assure la ré-autonomisation des patient.e.s et résident.e.s des secteurs hospitaliers de l'établissement.

L'unité de soins de longue durée (USLD) a été entièrement rénovée et accueille ses patient.e.s dans des chambres confortables, équipées, aux couleurs inspirant la sérénité.

L'unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) vient également d'être terminée.

L'imagerie médicale a bénéficié de l'achat d'une nouvelle table de radiologie pour près de 200 000 €, installée dans le prolongement des consultations en attendant de rejoindre son local définitif. Un changement de scanner complètera ce service, ainsi que l'IRM qui sera livré fin 2021. Côté stationnement, 32 nouvelles places de parking ont été créées.

D'autres services sont en cours de réhabilitation ou construction. Il s'agit de l'accueil principal, prévu pour fin 2021 ; en attendant, l'accueil se fait à l'arrière du bâtiment, côté droit. Ce sont aussi : le bloc opératoire (3 salles avec endoscopie et stérilisation, refait à neuf avec les dernières technologies, prévu pour l'été 2021), un bâtiment modulaire administratif de 400 m² (qui est arrivé en décembre et va libérer des espaces pour des activités non prévues dans le projet initial) et un nouveau parking de 20 places autour du pôle administratif.

Enfin, d'autres travaux n'ont pas débuté et sont prévus dans les prochains mois : un ascenseur neuf, le secteur de médecine polyvalente, l'unité de soins continus, une passerelle qui assurera la liaison entre les deux bâtiments par les étages, la zone des consultations, l'installation de l'IRM fin 2021 avec la livraison du futur service d'imagerie, et enfin, en 2022, la réhabilitation des urgences et de l'aspect extérieur du bâtiment.

Au total, il s'agit d'un projet de 13 886 m² : il a subi des améliorations en cours de travaux qui impactent l'enveloppe financière, passant de 20 M€ à 25 M€ en négociation avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). L'hôpital s'appuie déjà sur son réseau de médecins et de personnels soignants. De plus en plus, il compte aussi sur ses outils de technologie de pointe. Cela correspond au positionnement de l'hôpital, selon son directeur Frédéric Lecenne : « Au service du public et de son territoire, il doit être un des outils d'attractivité de la ville ».



Plateau technique de rééducation (kinésithérapie).



Nouvelle table d'imagerie médicale.

Chantier *titanesque*



L'aspect extérieur du Centre hospitalier sera rénové en fin de chantier.

L'hôpital en chiffres*

679 salarié.e.s dont 62 médecins (dont ceux exerçant à Pau et intervenant sur des temps partagés)

271 lits et places

568 sorties SMUR

14 062 passages aux urgences

9 768 entrées

5 008 séjours ambulatoires

4 761 séjours

29 781 consultations externes / actes d'imagerie

3 966 actes de bloc – dont 245 Prothèses (genou, hanche, épaule) dont 33 en ambulatoire

3 exercices de simulation incendie au sein du Centre Hospitalier avec le Centre de secours et d'incendie d'Oloron Sainte-Marie

220 personnes accueillies en stage chaque année

12 internes de médecine accueillis chaque année

* données 2019

Les spécialités

Le service des consultations externes accueille les usagers pour des consultations, pour des examens diagnostics ou de suivi.

Que propose l'hôpital ?

- Anesthésie
- Cardiologie
- Chirurgie dentaire
- Chirurgie orthopédie et traumatologie
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie
- Diabétologie / Endocrinologie
- Diététique
- Gériatrie
- Gynécologie – Obstétrique
- Hypnose
- Maladies infectieuses

- Médecine du sport et médecine manuelle
- Médecine interne
- Médecine polyvalente
- Mémoire
- Neurologie
- Neuropsychologie
- Ophtalmologie
- O.R.L
- Rhumatologie
- Tabacologie

L'hôpital assure aussi un suivi des patient.e.s avec des équipes transversales : assistantes sociales, équipe mobile à orientation gériatrique, équipe mobile de soins palliatifs, équipe de soins de supports (pour accompagner les personnes atteintes de cancers), PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) pour les personnes sans couverture sociale ou mutuelle, etc.



La table d'imagerie existante a été déménagée dans une aile rénovée.

Renforcer l'*autonomie* des personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, l'autonomie, cela s'apprend. Parmi celles qui vivent de façon autonome, beaucoup éprouvent un besoin d'accompagnement pour des domaines de la vie quotidienne : liens sociaux ou familiaux, santé ou alimentation, démarches administratives, gestion du budget, loisirs culturels ou sportifs, parentalité, etc.

Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) « Les Vallées » basé à Bidos vient d'obtenir l'agrément de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour accompagner 21 personnes habitant à Oloron Sainte-Marie ou dans 11 communes

autour, à partir de janvier 2021. Il suffit de faire une demande auprès de la MDPH et l'aide, gratuite, s'enclenche dès validation du dossier.

Un premier rendez-vous à domicile sera nécessaire pour déterminer les besoins et évaluer la nature de l'accompagnement. Ce service sur-mesure doit faciliter le maintien à domicile et concourir à l'épanouissement de la personne accompagnée.

Rens.
05 59 34 55 26 ou
savsvallées@adiaph.fr
ou permanence à l'Hôtel
de Ville le lundi de 9h à
12h et le vendredi (sauf
3^{ème} du mois) de 13h30 à
16h30

Défendre le droit à une *mutuelle* santé

Par manque de moyens, 6% des citoyens négligent le recours à une complémentaire santé alors que « les remboursements de la Sécurité Sociale sont notoirement insuffisants ». C'est en partant de ce constat et parce qu'elles considéraient que « se soigner est un droit qui ne doit subir aucune discrimination » que des assistantes sociales ont créé l'association ESS (Énergie Santé Solidarité) en 1995. À l'origine, il s'agissait d'aider les personnes exclues des mutuelles classiques.

L'objectif a évolué : aujourd'hui, ESS peut procurer une mutuelle santé à des tarifs de groupe (jusqu'à - 30% avec de bonnes garanties) à toute personne qui en fait la demande, sans condition de ressources ni d'âge, et avec effet immédiat. Il suffit de contacter l'association dont

le travail repose essentiellement sur des bénévoles.

Dans le département, l'association compte 1280 adhésions pour 2400 personnes couvertes.

Au-delà de leur action pour la recherche d'une mutuelle, les bénévoles d'ESS sont aussi à l'écoute des personnes qui veulent se confier et étendent leurs services à la constitution de dossiers (APA, AAH, etc.) et à l'information sur d'autres couvertures (assurance auto jusqu'à - 30%, habitation à - 10%, protection juridique).

Solidaire, ESS participe aussi à d'autres opérations comme la collecte de bouchons pour l'association "Les Clays Handisport".

Rens
06 71 37 26 23
Permanences 1 rue
Pierre Daguerre
et au CCAS (se
renseigner d'abord
par téléphone).

Bénévoles acceptés !

Au départ, Pierre Goya s'est démené pour trouver une mutuelle pour sa mère que plus aucune société ne voulait couvrir. C'est ainsi qu'il a découvert ESS. Il s'est impliqué dans le bénévolat... jusqu'à devenir président de l'association ! Si vous souhaitez vous investir, quelques heures par semaine, ESS recherche des bénévoles pour faire bénéficier le plus grand nombre de ses services. « La santé est notre bien le plus précieux », résume Pierre Goya.

Une action forte pour améliorer le *logement*

La Ville mène ou soutient plusieurs actions en faveur de l'amélioration de la qualité des logements et de leur accès pour les Oloronais.es les plus précaires.

Avoir un toit sur la tête figure parmi les besoins élémentaires, surtout en période hivernale. Pas toujours facile d'y accéder quand on ne dispose pas des garanties nécessaires. De plus, la qualité du logement n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui génère d'autres soucis comme la précarité énergétique, l'atteinte à la santé... De toutes les actions menées au quotidien par le Centre Communal d'Action Sociale, le logement est la sollicitation qui revient le plus souvent.

Le CCAS oriente les administré.e.s dans leur dossier de demande de logements sociaux. Il est également en train de mettre en place une bourse au logement, en collaboration avec la Mission Locale : sur simple appel, les propriétaires peuvent gratuitement inscrire leur appartement en location. L'annonce sera visible pour les usagers des deux structures.

La Ville, en partenariat avec d'autres institutions (ANAH, CCHB, Conseil départemental, etc.) a débuté une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain). Derrière ce nom se cache un vaste dispositif d'aide à la rénovation. Les propriétaires surtout sont concerné.e.s, puisque ce sont eux qui financent les travaux, mais pas seulement.

De plus, par l'appel d'air ouvert aux propriétaires bailleurs, l'OPAH-RU permettra une meilleure qualité des logements, donc au bénéfice des locataires.

Cela concerne les travaux de rénovation lourds, les travaux d'économie d'énergie et les travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement (suite à une perte d'autonomie ou au handicap). (Lire le détail des aides dans l'encadré en bas de page)

En échange de ce dispositif leur permettant de rénover les logements qu'ils louent, les propriétaires doivent respecter quelques règles simples, comme la maîtrise des loyers.

Clairement, l'OPAH-RU cible l'habitat ancien, insalubre et de faible qualité énergétique. Il a ainsi pour but de remettre sur le marché des logements qui étaient inoccupés et d'améliorer les logements dégradés sans en augmenter les loyers.

Si vous êtes locataire, n'hésitez pas à renseigner votre propriétaire sur le dispositif OPAH-RU : accompagnement gratuit sur rendez-vous auprès de SOLIHA (SOLidaires pour l'HABitat) au 05 59 14 60 60.

Si vous recherchez un logement, votre CCAS vous renseignera (05 59 39 86 42) sur les démarches pour un logement social.



« L'accès au logement digne, la lutte contre la précarité énergétique, la mise à l'abri des personnes vulnérables font partie des principales préoccupations de la Commission des Affaires Sociales. »

Anne SAOUTER
Adjointe à la cohésion sociale



Le détail des aides

Plusieurs aides sont cumulables. Par exemple, un propriétaire bailleur qui engage des travaux pourra percevoir de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) entre 25% et 35% (plafonnés de 750 € à 1000 €/m²) du montant HT des travaux (si ceux-ci sont subventionnables selon les conditions décrites plus haut). À ceci s'ajoutera une prime de 1500 à 2000 €, toujours de la part de l'ANAH, selon le gain d'énergie : c'est la prime « habiter mieux ». Le Département et la CCHB (Communauté de Communes du Haut-Béarn) délivreront respectivement 10 ou 20% et 2,5 ou 5% du plafond éligible de l'ANAH. Enfin, pour la sortie de vacance d'un logement ou pour le gain énergétique, la Ville octroiera une prime de 1000 ou 1500 €.



Oumar : « L'OGFA est un peu ma *famille* »

Oumar Sidibé a 18 ans et est originaire de la Côte d'Ivoire. Depuis deux ans qu'il est arrivé à Oloron et grâce en partie à l'accompagnement de l'OGFA mais aussi et surtout à son caractère volontaire, sa vie a changé : un hébergement, une formation de CAP en cours qui pourrait bien se conclure sur un emploi ferme, et des projets comme le permis de conduire.

C'est un parcours comme il y en a tant. À son arrivée en France, Oumar Sidibé a été dirigé vers l'OGFA (Organisme de Gestion des Foyers Amitié), sur le centre d'Oloron Sainte-Marie qui pouvait l'accueillir. À l'époque, mineur, parlant mal le français, il n'a rien. L'OGFA lui trouve d'abord un toit, qu'il va partager avec un colocataire originaire du Mali avec qui il va très bien s'entendre. Et l'accompagnement social se met en marche pour trouver un avenir, une place dans la société, à Oumar.

« Aujourd'hui ça va bien, raconte-t-il. Depuis plus d'un an, j'ai un travail chez Larrouy. J'y vais à pied depuis le centre-ville. Je suis en apprentissage, en 2^{ème} année de CAP d'opérateur logistique. Une semaine par mois, j'étudie à Bayonne. Et le reste du temps, je travaille ici à Oloron. Le travail est très intéressant, l'ambiance est sympa, tout me plaît. »

L'intégration sociale d'Oumar a été facilitée en dehors du travail également par son implication dans le club de boxe d'Oloron où il s'est découvert des amis.

Il a aussi fait d'énormes progrès en français grâce aux cours qu'il a suivis, d'une part avec l'association POUR,

d'autre part avec une professeur de "français langue étrangère" qui intervient pour le compte de l'OGFA.

Son histoire jalonnée de difficultés le poursuit toutefois. Pas facile, pour les jeunes comme Oumar, de décrocher un logement autonome, sans garant physique et avec des revenus d'apprentis.

Il reste cependant optimiste et s'est fixé un cap. *« Mon avenir, je le sens bien. Je sais ce que je dois faire et ce que je dois ne pas faire. J'espère rester chez Larrouy, et à Oloron car ici les gens sont très gentils, j'ai des amis, des collègues. »*

L'accompagnement de l'OGFA s'arrêtera un jour... Mais Oumar en gardera le souvenir. *« Ils m'ont accueilli, ils sont devenus un peu comme ma famille. Depuis que je suis à l'OGFA, ils m'ont appris beaucoup de choses, m'ont soutenu et aidé à changer ce qui n'allait pas dans ma vie. »*

Oumar est en train de passer son code. Dès qu'il aura réussi, il pourra commencer les leçons de conduite. En espérant qu'il trouvera aussi très vite un appartement à lui, et pourra enfin s'envoler de façon autonome vers une vie plus libre.

Quelques mots sur l'OGFA

L'OGFA est une association loi 1901 qui œuvre depuis le début des années 1980 dans le champ de la solidarité. Elle a pour mission d'être à l'écoute des problématiques de précarité et d'exclusion sociale, et d'y répondre en adaptant ses modes d'accueils et/ou d'accompagnement à l'évolution des besoins de la société et des politiques sociales.

Dans ce sens, l'association propose en son sein des possibilités d'Hébergement aux personnes dans le besoin : enfants, adultes, nationaux et étrangers, ou familles. Les modalités d'accueil et d'accompagnement différent : accueil de jour, appartements en diffus, structures collectives ou accueils hôteliers. Quelle que soit la formule proposée, l'OGFA a pour constance d'adapter ses propositions de réponses aux besoins des usagers. Son action repose sur deux principes : celui de l'inconditionnalité de l'accueil et celui de l'accompagnement vers l'autonomie.

L'association suit 16 jeunes à Oloron. > **En savoir plus sur www.ogfa.net**

Le Hub Léo remporte *la Bourse Projet Jeunes*

Un groupe de 11 jeunes fréquentant le club jeunes de l'association "O 4 vents"- Léo Lagrange, le "Hub Léo", a remporté l'édition de novembre 2020 de la Bourse Projet Jeunes pour son projet « Paris 2021 ». Cette bourse mise en place par la municipalité permet aux jeunes de financer un projet solidaire, humanitaire, ou culturel. La somme de 1000 € de la bourse permettra de boucler le budget total de 5200 €.

En avril prochain, le Hub Léo partira à la découverte des grands lieux culturels et touristiques de la capitale. Le projet intègre aussi des moments de convivialité comme assister à un match au Stade de France.

Pour les jeunes, ce projet doit permettre notamment un exutoire à la situation actuelle anxiogène : c'est d'ailleurs au cœur de la crise sanitaire qu'elles/ils ont formé ce vœu. Ce sera aussi un moyen de développement personnel et d'approfondissement du lien social. Car

en plus du groupe déjà formé, les Oloronais.es vont rencontrer sur place de jeunes Parisien.ne.s, auprès desquel-le-s elles/ils seront comme des ambassadeur-ice-s des richesses, culturelles historiques, socio-économiques du Haut Béarn. Léo Lagrange apporte la force d'une fédération nationale : le Hub Léo Oloron liera un partenariat avec un Hub Léo parisien.

Les jeunes seront accompagné.e.s par deux adultes de Léo Lagrange dont leur animateur Jean-Baptiste. Valoriser le Hub Léo, créer une dynamique de groupe et accompagner les jeunes dans leur projet font partie de leurs objectifs.

Le projet a été conçu pour être économe, avec hébergement en auberge de jeunesse notamment. Mais le budget n'est pas encore bouclé. Pour réunir la somme nécessaire, les jeunes mèneront plusieurs actions d'autofinancement jusqu'à leur départ.

Le CMJ sur de bons rails

15 jeunes se sont porté.e.s candidat.e.s pour participer au Conseil Municipal des Jeunes. Après une première réunion en visio le 2 décembre, ils/elles ont pu se réunir le 16 décembre à l'Espace Jeune de Notre-Dame (voir photo).

Ils/elles ont débuté leur mandat par des actions pour les vacances de Noël. Ainsi, ils/elles ont participé à "Mon message de Noël" en prêtant leur voix aux petits crieurs de rue... à leur façon, puisqu'ils/elles ont souhaité ajouter des chants et de la danse.

Ils/elles ont aussi prêté main-forte à une opération solidaire et éco-responsable mise en œuvre par un collectif d'habitants baptisée "Re-jouer c'est possible".

Il s'agit d'une collecte de jeux et jouets de seconde main. Une fois revalorisés, ces jeux et jouets sont proposés à la vente à la Boutique des Possibles, place Clemenceau, à petit prix. En échange de leur investissement, les jeunes du CMJ ont reçu un lot de jouets qu'ils ont pu offrir aux enfants soigné.e.s à l'hôpital de Pau. Les jeunes du CMJ ont complété avec l'opération "Fais-moi sourire" des messages agrémentés de dessins ont été rédigés pour ces mêmes enfants.

Enfin, le CMJ a développé l'idée d'un live Facebook le 21 décembre, en suivant un musicien sur son parcours de déambulation en ville. Les habitant.e.s étaient invité.e.s

à allumer une bougie sur son passage, et pourquoi pas, à déclamer un texte, selon l'envie de chacun.e.

Force est de constater que ces jeunes ont de nombreuses idées à soumettre et partager, pour le présent comme pour l'avenir de notre cité. Les talents des membres du CMJ ne tarderont pas à se développer dans les mois à venir. Il reste des places au CMJ qui peut compter jusqu'à 24 membres. N'hésitez pas à vous porter candidat.e, à le faire savoir à des jeunes citoyen.ne.s, potentiellement intéressé.e.s.

Rendez-vous sur www.oloron-ste-marie.fr
 > Citoyenneté > Conseil municipal des jeunes > Présentation pour télécharger le dossier d'inscription.

Si vous avez entre 11 et 18 ans, n'hésitez pas à rejoindre le CMJ : il reste des places !



Conventions d'**objectifs**

Les conventions d'objectifs et de progrès (CPOP) sont établies entre la Ville et les associations percevant les plus fortes subventions (seuil minimal de 5000 €). Ce dispositif a pour intérêt, pour la Ville, de définir avec les équipes dirigeantes des objectifs pluriannuels, et d'accompagner au mieux le projet de l'association dans son ensemble. Pour l'association, la convention est une ressource sur laquelle s'appuyer pour se positionner et réaliser son action à l'échelle du territoire, et ce en lien avec ses partenaires. Des évaluations annuelles sont incluses à la convention pour faire un bilan, et rebondir sur les engagements de chaque partie.

Rappel : dépôt des demandes de subventions jusqu'au 15 janvier dernier délai.

Grâce à la CPOP, la Ville est informée de chaque évolution de l'association et peut mieux réagir pour l'accompagner. Quant à l'association, la CPOP lui apporte un confort pour se projeter et mieux appréhender ses engagements et obligations (masse salariale, manifestations, recettes, etc.).

Les conventions pluriannuelles d'objectifs et de progrès sont prévues sur 3 ans avec les associations subventionnées. Elles ont été renouvelées en 2018, avec une version simplifiée pour les associations percevant une subvention inférieure à 3 000 €.

Après un bilan du dispositif, la Municipalité a décidé d'alléger le dispositif en 2021. Les conventions pluriannuelles d'objectifs et de progrès seront signées uniquement avec les associations qui percevront une subvention supérieure à 5 000 €. Les associations concernées sont rencontrées afin de faire un bilan et d'aborder leurs futurs projets avec les élu.e.s et les services.

Les conventions seront votées lors du Conseil Municipal au mois d'avril, et signées en mai 2021.

Bourse au **bénévolat** : qui veut s'inscrire ?

La municipalité réactive cette opération. Vous avez du temps à donner, de l'expérience à partager ? L'idée de la Bourse au bénévolat est simple : mettre en relation les associations en demande de bénévoles avec les personnes désireuses de s'investir, en tenant compte de leurs centres d'intérêt et leur niveau de disponibilité.

Le fonctionnement des associations repose sur la polyvalence des bénévoles. Les besoins en bénévolat ne sont pas les mêmes partout. Si certaines associations doivent pouvoir compter sur un engagement toute l'année, d'autres n'ont besoin de bonnes volontés que

sur des moments précis.

Vous pouvez vous inscrire en renvoyant le formulaire à télécharger sur le site internet de la ville :

www.oloron-ste-marie.fr > La vie de ma cité
> À l'écoute des associations

Vos coordonnées figureront sur un annuaire qui sera mis à la disposition des associations en demande. Vous pourrez à tout moment rectifier ces données. Bien entendu, vous aurez le libre-choix d'accepter ou non les demandes des associations qui vous contacteront. Être volontaire ne signifie pas être obligé.

Qui's vòu inscriver ara Borsa deth **benevolat** ?

Si avetz temps a balhar, experiéncia tà partatjar, er' idea dera Borsa deth benevolat qu'ei simple : hicar en relacion eras associacions qui prenerén benevòlas dab eth monde qui's volerén investir, en respectant eths lors centres d'interés com eth lor grad de disponibilitat. Eth foncionar deras associacions que s'empara sus era polivaléncia deths benevòlas. Eths besonhs de benevòlas ne son pas pertot eths medishs. Si uas associacions an de pòder comptar sus voluntaris tot er an, taras autas, aqueth besonh que's presenta a pausas.

Que'vs podetz inscriver en tornant eth formulari telecargader sus eth site internet dera vila "http://www.oloron-ste-marie.fr".

Eras vòstas co-ordenadas que seràn sus un annuari a portada de man deras associacions demandadoras. A tot moment, que poderatz rectificar aqueras dadas. Plan solide qu'averatz era causida libre d'acceptar o non eras demandas deras associacions qui'vs contactaràn. Estar voluntari ne vòu pas díser estar obligat.

Texte traduit en béarnais par Transmetem, dans le cadre de la convention entre la Ville et l'association, qui considère que la promotion de la langue et de la culture béarnaises concourent de la politique culturelle municipale.

Du *nouveau* pour la vie associative

Afin d'accompagner les bénévoles dans une démarche de professionnalisation de leurs outils, la mairie a mis en place des formations. La démarche est gratuite pour les associations qui en bénéficient car la mairie prend en charge le coût de la prestation.

Une première séance de travail a été proposée fin novembre, lors de laquelle, pendant deux heures, deux

animateurs, l'un issu du réseau PALVA (Points d'Appui Locaux à la Vie Associative) et le second, directeur de l'association "Profession Sport Loisirs" ont expliqué les finesses de la constitution d'un budget associatif à une dizaine de responsables associatif.ve.s qui s'étaient inscrit.e.s.

« *On demande de plus en plus une professionnalisation du bénévolat. Gérer une association n'est pas anodin et dans notre programme, nous avons promis d'être là pour soutenir le tissu associatif. Première formation sur le budget prévisionnel réussie, de beaux échanges, et nous espérons maintenir ce niveau de formation deux fois par an.* »

Anne BARBET
Adjointe aux dynamiques
associatives

Chéquiers bénévoles

En écho à la situation sanitaire et en accord avec les associations partenaires, il a été décidé que 2021 serait une année blanche concernant ce dispositif. Les structures qui avaient accepté d'offrir des avantages ont subi des périodes de fermeture. Et sur les périodes d'ouverture, certaines avaient choisi de refuser les chèques afin de ne pas creuser davantage leur déficit. Au vu de ces éléments et devant une crise sanitaire qui semble se poursuivre, la municipalité se donne l'année 2021 pour réfléchir collectivement, et en concertation avec les présidents d'associations, à régénérer ce dispositif de chéquiers bénévoles, pour qu'il revienne plus fort en 2022 !

Le plaisir de la *lecture*

L'association Livres sans frontières a entamé une vaste étude sur les habitudes et pratiques de lecture des habitant.e.s d'Oloron Sainte-Marie et des environs. Les visiteurs du stand de l'association, lors de la Fête des associations en septembre, ont pu remplir un questionnaire consacré à cette question. Une adhérente a également fait entrer ce questionnaire au sein du Foyer-logement du CAPA pour recueillir les réponses des habitants.

Cette enquête se poursuivra dans les mois à venir,

d'abord pour recueillir des réponses supplémentaires auprès du public et ensuite pour en tirer des enseignements et des éléments statistiques.

Ce qu'il en ressort en premier lieu, c'est le questionnement sur ce qu'est la lecture. L'association a décidé de ne porter aucun jugement et intègre dans son étude tous les types de lecture spontanément cités par les sondé.e.s, revues, recettes de cuisine. Car après tout, lire est avant tout un moyen de s'informer et de s'évader !

« *Vu la bonne santé de la librairie, je réponds spontanément "oui" ! Le livre est un objet essentiel pour beaucoup d'Oloronais ; ils ont prévu leurs achats avant le 2^{ème} confinement pour ne pas être pris au dépourvu comme au 1^{er}. Le livre reste aussi un objet cadeau.* »

Cédric Laprun
Gérant de la librairie L'Escapade

« *Après avoir mis en place le drive, nous avons rouvert nos portes début décembre et oui, les gens reviennent, les livres leur ont manqué, donc oui, je dirais que l'on constate un attachement au livre sur notre territoire.* »

Florence Doux
Directrice de la Médiathèque des Gaves

Une autre enquête est en cours : qu'attendez-vous du réseau de lecture publique ? sur www.mediathèque.hautbern.fr

Musiciens locaux, faites-vous connaître !

Dans le cadre de sa future programmation hors saison, la mairie souhaite organiser un nouvel événement culturel qui mettrait en avant des artistes de diverses disciplines. Artistes reconnus, professionnel.le.s ou amateurs, les révélations scènes seront à l'honneur.

Vous êtes chanteur.euse, musicien.ne, comique, etc. et possédez un talent particulier dès que vos pieds foulent la scène ?

Envoyez vite vos candidatures, maquettes et/ou liens à dvci2@oloron-ste-marie.fr.

A vos idées pour un Noël vert en 2021 !

Pour amplifier sa politique verte, la municipalité lance un appel à l'imagination des citoyen.ne.s oloronais.es : vos idées sont les bienvenues pour préparer un Noël vert à Oloron. La mairie a déjà fourni des efforts en utilisant des illuminations en leds. Il reste certainement d'autres bonnes initiatives à mener pour limiter les consommations d'énergie et l'impact carbone sans enlever la magie de cette fête traditionnelle à laquelle chacun.e est attaché.e.

Faites passer vos idées sur associations@oloron-ste-marie.fr de préférence avant les vacances de février, afin que vos propositions soient chiffrées dans le projet qui sera soumis aux élu.e.s au cours du printemps.

Comme ces sapins issus de matériaux recyclés créés par les ouvriers d'Estivades et décorés par les enfants des écoles d'Oloron...

Les idées ne manquent pas : donnez les vôtres !



En attendant Carnaval...

Le maintien du Carnaval 2021 est soumis à la situation sanitaire. En attendant, les équipes organisent l'édition 2021 qui est programmée le samedi 6 février, en coordination avec les dates générales du carnaval béarnais, qui suit un circuit entre l'Espagne, la vallée d'Aspe et Oloron notamment avant le final à Pau.

Avez-vous des *photos anciennes* dans vos greniers ?

Anne et Pierre-Louis Giannerini lancent un appel aux Oloronais pour récupérer des photos datant de 1860 à 1930, dans le but de préparer la rédaction d'un ouvrage.

L'aventure a démarré lors de recherches sur la période où le peintre Édouard Manet a posé son chevalet à Oloron. Sur le site de la Bibliothèque Nationale, les époux Giannerini, historiens oloronais, feuilletent l'album photo du peintre. Il contient des photos au format « cartes de visite » : très en vogue à cette époque de développement de la photographie, ces petites cartes, imprimées sur carton, s'offraient en famille ou auprès de ses connaissances. Elles marquent le début de la démocratisation, toutefois réservée encore à la bourgeoisie et aux propriétaires terriens, de l'art de la photo. Dans cet album, ils découvrent des photographies signées « Montaut Sœurs ». Le nom de famille leur est connu, la famille Montaut représente une lignée d'artistes locaux, notamment des peintres. Ils cherchent d'autres traces et apprennent que Rosa Montaut avait créé, dans les années 1860 et en son nom propre, un studio de photo à Oloron. Pour remettre dans le contexte, à la même époque, seule une femme détenait son propre studio dans tout Paris !

Petit à petit, ils retracent l'histoire : d'abord seule, Rosa fut ensuite rejointe par sa sœur Jeanne-Cécile. Plus tard, Rosa se marie et abandonne son métier pour élever ses enfants. Jeanne-Cécile poursuit les affaires et épouse un photographe de Saint-Gaudens avec qui elle tiendra ensuite le studio photo sous leur nom de Couret.

En attendant, la découverte de ces photos et d'autres clichés dénichés au fur et à mesure de leurs recherches ont donné envie à Anne et Pierre-Louis Giannerini de sortir un ouvrage sur l'art de la photo entre ses débuts et les années 1930 qui marquèrent l'avènement des cartes postales (qui feront peut-être l'objet d'un deuxième tome plus tard). Ils ont déjà en leur possession une collection dense, de cartes de visite mais aussi de vues d'Oloron. Mais ils en sont sûrs, les Oloronais.es ont certainement encore dans leurs greniers de vieux albums de familles regorgeant de pépites !

N'hésitez pas à les contacter au 05 59 39 79 18.



Voici les fameuses "cartes de visites" qui étaient très en vogue dans la seconde moitié du XIXème siècle.



Rosa Montaut, femme photographe, en avance sur son temps.

L'école Saint-Cricq *labellisée* E3D



Par ce label d'«Établissement en Démarche de Développement Durable», l'Éducation Nationale récompense les actions et projets menés pour la transition écologique. à Oloron Sainte-Marie, d'autres écoles sont également engagées vers cette certification.

C'est une belle histoire initiée en 2010 : une école dont les enseignant.e.s sont mobilisé.e.s pour mener des actions de découverte du développement durable et de protection de la biodiversité ; des élèves sensibilisé.e.s à ces questions et très réceptif.ve.s ; une mairie qui œuvre pour limiter son impact sur la nature. Grâce à cette émulation collective, les écoles Saint-Cricq ont mis en place de nombreuses actions : entretien d'un potager, observation d'un sentier de biodiversité, tri des déchets, goûters zéro déchet, récupération de l'eau de pluie, etc. Elles ont été récompensées par l'obtention, en mai dernier, du label E3D. La cérémonie de remise a eu lieu le 16 novembre.

Modeste, la directrice Marie Dulion précise qu'il ne s'agit de « rien de révolutionnaire », juste un ensemble de bonnes actions.

Pourtant, l'école ne se repose pas sur ses lauriers. Cette année, chaque classe a validé une priorité écologique : apprendre à manger bio et local pour les maternelles et CE1 (avec l'opération « un fruit pour la récré » notamment), potager (étude de la germination, etc.) pour les CP et CE2, sensibilisation à la consommation énergétique pour la classe de CE2-CM1, identification d'une aire d'observation de la biodiversité pour les

CM2 qui mèneront ce projet sur 3 ans dans le cadre de l'éco-parlement des jeunes.

« L'objectif était d'éveiller la conscience écologique de nos élèves afin d'en faire des citoyen.ne.s éclairé.e.s, explique Marie Dulion. Nous avons constaté combien ils/elles sont curieux.ses et déjà sensibilisé.e.s à ces questions. Les projets ont vraiment été co-construits avec eux/elles : leur ambition souvent utopique a stimulé celle des enseignant.e.s ! Et au final c'est très bien ainsi, car c'est de leur monde et de leur avenir dont il est question. »

L'éducation au développement durable tient désormais une place officielle au cœur des programmes de l'Éducation Nationale. Saint-Cricq élémentaire doit renouveler son projet d'école en 2021, pour les 3 ans à venir. Et, transversal par nature, l'environnement est un prisme par lequel on peut étudier tous les apprentissages classiques. Bref, les planètes sont alignées pour faire perdurer cette belle dynamique.

Perdurer, et même essaimer, car les autres écoles d'Oloron Sainte-Marie vont également déposer des dossiers pour tenter elles aussi de décrocher ce label. Elles sont bien sûr à pied d'œuvre écologique. À suivre !

Des *masques* pour les enfants de nos écoles

La rentrée scolaire de novembre, après les vacances de Toussaint, a été marquée par le retour du confinement et l'obligation du port du masque pour les enfants dès 6 ans.

Au matin du 2 novembre et malgré cette situation anxiogène, on recensait la présence de 495 élèves sur 509 inscrits dans les écoles publiques communales, soit 97,25 %.

Après l'annonce gouvernementale de l'obligation du masque, la question s'est bien sûr posée de savoir à qui il revenait de les procurer. Il eut été cohérent et juste socialement, que ce fût l'État. À défaut, la municipalité a décidé de **doter chaque enfant** du CP au CM2, scolarisé.e sur son territoire, de 4 masques. Il s'agit de masques en tissu, lavables 30 fois, adaptés à la morphologie des enfants. À raison de deux lavages par semaine (pour 4 heures d'utilisation par masque), cette dotation doit permettre aux familles une autonomie de 15 semaines d'école, c'est-à-dire jusqu'à après les vacances de février.

L'objectif était que chaque élève de chaque école d'Oloron Sainte-Marie puisse, quelles que soient les ressources de ses parents, continuer de poursuivre ses apprentissages, tout en garantissant un encadrement le plus serein possible pour les personnels enseignants et communaux.

Noël dans les écoles

Pour que les écoliers ressentent au mieux la magie de Noël malgré un contexte global peu joyeux, la mairie a aidé les écoles. Une partie du budget qui aurait dû être consacré aux animations a permis d'équiper les écoles en décorations diverses.



La Ville a acheté les places de cinéma au prix public, afin de soutenir le Luxor en tant que commerce et lieu de culture local.

La Ville a également organisé la tournée du Père Noël dans les écoles : avec la calèche de Norbert, le Père Noël a distribué une hotte dans chaque cour de récréation, sous l'œil attentif des enfants dans leurs classes. Chaque enfant a reçu un colis comprenant un goûter (compote, jus de fruits, chocolat, chocolatine) et une place de cinéma. Le coût de l'opération est de 1000 € pour la partie alimentaire et 5000 € pour les places de cinéma.

Des ateliers *linguistiques* en périscolaire

On ne présente plus les avantages de la fréquentation d'une langue étrangère dans les premières années de vie : elle est déterminante pour l'apprentissage futur de toute autre langue, de bien d'autres capacités intellectuelles.

Fort de ce constat, la municipalité a prévu des ateliers linguistiques **pour toutes les classes de maternelles** des écoles publiques communales. La professeure, Sonia Vidakovich, parle 5 langues et intervient déjà dans les crèches du territoire. Ces ateliers proposés en activité périscolaire dans les maternelles permettront donc d'approfondir le lien avec l'espagnol pour les

enfants déjà familiarisé.e.s. Les autres découvriront ainsi un autre bain linguistique et culturel.

Étant donné l'âge des enfants et le caractère périscolaire, ils ne constitueront pas des cours, mais des initiations ludiques, récréatives. Pour appréhender la langue de Cervantès, l'animatrice proposera des jeux, du yoga, des ateliers culinaires, etc.

Le projet devait être lancé à la rentrée de Toussaint, mais il a été retardé par le confinement. Il sera mis en place dès que la situation sanitaire l'autorisera, pour les enfants des familles qui le souhaiteront, un soir par semaine dans chaque école, de 16h30 à 17h30.

Loli Pop

Laurie Corsin nous fait profiter de sa formation de nutritionniste et naturopathe, de sa passion pour la cuisine et de son esprit de création. Elle propose un bol de cuisine du monde différent chaque semaine, végétarien, bio et en circuit court. C'est servi en boîte compostable, mais on peut apporter son contenant. C'est si appétissant qu'il vaut mieux réserver !

Les + : tinda, CB et chèques restaurants acceptés, carte de fidélité.

Mer au ven, 11h30-13h30 (ven 10h avec promo anti-gaspi à 13h)
Place Clemenceau | www.loli-pop.net 



Patoon

Ouvert depuis le 15 février dans la zone Lagravette, Patoon est spécialisé dans la vente d'alimentation et d'accessoires pour les animaux de compagnie, chiens et chats, mais aussi chevaux, rongeurs, oiseaux... Vous y trouverez des produits anti-puces, des jouets, des shampoings, du vrac, des produits naturels... bref, tout pour votre compagnon à plumes ou à quatre pattes, avec le conseil de Soline Pitz, responsable du magasin.

Du mar au sam 9h30 à 12h30 et 14h à 19h
6 rue Frédéric Ariès | Facebook Patoon



Sign Of Time



Deux frères, Olivier et Romuald Sanders, proposent depuis quelques mois leurs talents pour différents travaux de signalétique intérieure/extérieure, enseignes, décoration murale ou impressions multi-supports, adhésifs, magnets, etc. Ils s'adaptent sur mesure aux demandes du client, qu'il soit professionnel (ils ont créé la nouvelle signalétique de l'Hôpital) ou particulier.

31 avenue Tristan Dereme | www.signoftime.fr
olivier@signoftime.fr ou romuald@signoftime.fr

Picard



Très fréquenté depuis son ouverture le 7 décembre, le spécialiste du surgelé était visiblement très attendu par les Oloronais. Nathalie et Stephan Guilleux, les franchisés, ont pu mener à bout ce projet qui leur « tenait à coeur » en comptant sur le professionnalisme des employés de leur boulangerie en ville. Le magasin a été fini à temps grâce aux artisans locaux. Il compte 3 permanents, renforcés par des CDD lors des périodes de forte activité, et présente 840 références, dont quelques produits d'accompagnement hors surgelés.

Avenue Alexandre Fleming | 05 59 39 19 27
Du lun au jeu 9h-13h et 14h30-19h30 ; ven-sam 9h-19h30

Lomakatsi



Theresa Laurita propose des cours de yoga pour débutants et intermédiaires, sur la base du hatha yoga notamment, mais elle se spécialise aussi en yoga prénatal. Elle espère pouvoir reprendre très vite ses cours collectifs. En attendant, elle propose des cours particuliers ou en ligne. Elle s'inspire des besoins émotionnels des personnes en adaptant des mouvements plus ou

moins fluides ou dynamiques.

8 bis rue Louis Barthou | 07 77 23 28 63

 lomakatsiyoga3

Entendre

Gaëlle Moreau audioprothésiste DE et son assistante Sophie Peyres accueillent toutes les personnes qui souhaitent retrouver le confort auditif ou simplement le conserver. Elles assurent une réponse personnalisée et attentives à vos attentes. Elles garantissent un service, un prix compétitif et des appareils de grandes marques. Le Centre Entendre propose en exclusivité des séances de rééducation auditivo-cognitives.

7 rue Van Gogh (au giratoire) | 05 33 52 01 53
www.entendre-oloron.fr



Mizanu, savonnerie locale

Chloé Ledoux propose une gamme de savons à froid et de soins du corps fabriqués à Oloron, à base d'ingrédients de qualité en majorité bio. Après ses études, Chloé est partie 5 ans sur les routes. Son voyage l'a menée en Australie où elle a appris le métier. Au retour, ayant avec son compagnon l'envie de s'ancrer dans un territoire, l'appel des montagnes l'a menée à Oloron. La savonnerie est un travail de patience qu'elle exerce avec passion.

Place des Oustalots | Du mar au jeu ou sur rdv 07 66 86 78 40
  mizanusavonnerie | savon à 5,50€, baume à lèvres 5€



Brèves de commerces

- Josiane vous accueille toujours chez Atarine, place des Oustalots (même pendant les confinements)
- Bientôt une boulangerie bio rue Mendiondou (mairie)

Aider les entreprises

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, la ville d'Oloron Sainte-Marie et les acteurs économiques ont lancé une page d'informations numérique sur les services proposés pendant le confinement. Une place de marché virtuelle, plus pérenne, est en projet.

L'agenda de la Boutique éphémère

48 rue Louis Barthou

La Boutique éphémère offre une vitrine à 1 € par jour, pour aider les jeunes artisans ou commerçants à se lancer, ou à d'autres de monter un événement spécial.

- Jusqu'au 9 janvier : Crea Luna
- Du 8 au 14 février : les Commerciales des Marques
- Du 1^{er} au 27 mars : Philippe Le Coz (thérapeute)



Rappel : tenez-vous informé.e.s en temps réel sur nos *supports numériques*



Pour être **informé.e** de toute l'actualité de la ville, **abonnez-vous** à la newsletter sur oloron-ste-marie.fr

Vous souhaitez être informé.e des événements et animations de la vie oloronaise, des décisions de vos élu.e.s, des travaux en ville ?

Rendez-vous sur nos différents supports pour tout savoir sur votre ville :

- www.oloron-ste-marie.fr
- les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram
- l'application « Oloron Ste-Marie » à télécharger gratuitement
- les infolettres (informations générales, alerte info, etc.)

Pour vous inscrire aux infolettres (informations générales, alerte info, manifestations, vernissages et marchés publics), rendez-vous en bas de la page d'accueil du site et laissez-vous guider.

Précision : la ville d'Oloron Sainte-Marie est fortement engagée dans une démarche RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : les informations personnelles vous concernant sont stockées conformément à la réglementation et il vous est possible de vous désinscrire à tout moment.

Eau : optez pour la facturation mensuelle

La mairie recommande le prélèvement mensuel de la facturation de l'eau. Ce service offre plusieurs avantages : la sérénité de savoir à l'avance les montants prélevés, la liberté de suspendre le service à tout moment sur simple demande et la tranquillité de ne plus oublier de régler sa facture.

Le flyer explicatif ainsi que le mandat de prélèvement sont en ligne sur www.oloron-ste-marie.fr (onglet Cadre de Vie > Ville nature > L'eau) et disponible en mairie au service de l'eau.

Attention ! Pour en bénéficier en 2020, il faut renvoyer le mandat de prélèvement avant le 31 décembre 2019.

Caisse de *retraite* CNRACL : élisez vos représentants

La caisse de retraite CNRACL organisera l'élection du renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. Si vous êtes retraité.e, titulaire d'une pension personnelle ou d'une pension de reversion de la CNRACL au 1er septembre 2020, vous êtes concerné.e. Le vote se déroulera soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé. Au plus tard fin février, chaque électeur recevra par voie postale le matériel de

vote accompagné des professions de foi des candidats et d'une instruction de vote détaillée. Vous pouvez consulter la liste électorale affichée sur les panneaux d'information à l'extérieur de la Mairie, ainsi qu'une affiche explicative. En cas de doute, renseignez-vous auprès de la CNRACL sur le site www.cnacl.retraites.fr ou encore le 05 57 57 91 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30).

Les Conseils municipaux *à voir et à revoir !*



Depuis les consignes sanitaires en lien avec le Covid-19, les Conseils municipaux se sont déroulés à huis clos et en respectant la distanciation physique entre les élu.e.s. Ces séances ont été retransmises en direct sur la **chaîne YouTube Ville d'OLORON SAINTE-MARIE** afin de garantir leur caractère public.

Chacune de ces retransmissions en direct a intéressé plusieurs centaines de personnes, avec un pic à presque 1000 pour la soirée de retransmission des résultats des élections. À titre de comparaison, une séance classique attire une vingtaine de personnes physiquement en salle du conseil. Les élu.e.s ont donc décidé de pérenniser le principe de retransmission en direct.

Attention aux arnaques

La mairie attire l'attention des citoyens : son site officiel est www.oloron-ste-marie.fr

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

L'établissement d'un acte d'état-civil (acte de naissance, etc.) est **gratuit** : ne versez jamais d'argent à un site frauduleux. Renseignements : 05 59 39 99 99

Futurs diplômés : vérifiez la date de vos papiers !

Pour passer un examen (baccalauréat, brevet, etc.), il est nécessaire de présenter une carte d'identité en cours de validité. La mairie recommande donc aux futurs diplômés de vérifier dès maintenant. Attention, les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (- 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Or, pour obtenir une nouvelle carte, il faut compter entre un mois et un mois et demi :

- 15 jours à 3 semaines pour caler un rendez-vous à l'état-civil, délai qui sera mis à profit pour remplir entièrement et correctement le dossier demandé ;
- 15 jours à 3 semaines pour récupérer son nouveau document.

Jeunes de 16 ans : recensement obligatoire



Tous les jeunes Français.es doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement.

Dernière étape du "parcours de citoyenneté", la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) s'impose à tous les citoyen.ne.s avant l'âge de 18 ans. La JDC est une occasion de contact direct avec la communauté militaire, de découverte des multiples métiers et spécialités civiles et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense. En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Listes électorales : pensez-y !

En prévision des élections départementales et régionales (mars ou juin 2021, date en attente à l'heure où nous bouclons ces lignes), pensez à vous inscrire, notamment si vous avez déménagé, même d'Oloron à Oloron, car vous êtes peut-être radié.e sans le savoir.

Sur internet, téléchargez le formulaire Cerfa n°12669 (citoyens français) ou 12670 ou 12671 (citoyens non-français de l'Union Européenne), remplissez-le, ajoutez

un justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité, déposez votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous recevrez votre carte d'électeur. trice quelques jours avant les prochaines élections.

Vous avez jusqu'à 6 semaines avant le premier jour des élections pour vous inscrire : n'attendez pas le dernier moment !

Liste « Oloron Sainte-Marie, confluence des énergies »

Chères oloronaises, chers oloronais,

L'année 2020 aura marqué l'humanité et la mémoire collective. Nos vies ont été totalement bouleversées : confinements, maladie, isolement, chômage et difficultés financières, rupture du lien social.

Nos pensées chaleureuses vont naturellement aux familles éprouvées par la maladie ou le deuil. Nous n'oublions pas nos concitoyens que la COVID-19 a mis dans la difficulté, sur le plan professionnel ou personnel.

Nous remercions tous ceux qui ont permis de tenir le cap : nos soignants, nos forces de secours et de sécurité, nos agents municipaux, nos bénévoles associatifs.

La pandémie de coronavirus n'a hélas pas épargné notre cité. Elle a mis en évidence de nombreuses difficultés : Difficultés de notre système de santé, et plus particulièrement de notre hôpital, ce que nous évoquions déjà durant notre campagne municipale.

Jean-Luc Marle avait alerté dès cet été l'opinion sur cette question et la plus grande vigilance reste de mise.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous montrer solidaires de notre hôpital de proximité et de nos soignants, afin de défendre le plateau technique.

Difficultés économiques, avec les fermetures administratives imposées et le chômage partiel. Les semaines difficiles qu'ont traversées nos acteurs économiques locaux, ne peuvent nous laisser indifférents et doivent nous pousser aujourd'hui à voir la richesse de l'offre qu'ils nous proposent. En retour, nous devons les soutenir eu égard aux efforts qu'ils ont su déployer pour améliorer notre quotidien durant cette épreuve.

Soyons solidaires, défendons nos entreprises, commerçants, artisans, restaurateurs et cafetiers, sans oublier nos associations.

Nous souhaitons rester au service de toutes les oloronaises et de tous les oloronais, raison pour laquelle nous vous invitons à nous suivre sur le blog :

<https://oloron-elu-opp6.over-blog.com/>

En 2021, nous aurons le plaisir de vous retrouver sur le terrain et nous continuerons à défendre vos intérêts.

Après cette année si difficile, il nous faut garder l'espoir en un avenir meilleur pour notre cité.

Nous souhaitons adresser à toutes les oloronaises et à tous les oloronais nos vœux remplis d'espoir, de retrouver une vie normale auprès de vos proches, de bâtir des rêves d'un monde meilleur, de reprendre vos passions, que les petits regagnent les espaces verts de nos jardins et que les jeunes puissent se rejoindre en ville.

Que 2021 soit pour nous tous une année de renaissance !

**Jean-Luc MARLE, André LABARTHE, Laurence DUPRIEZ,
Carine NAVARRO, Patricia PROHASKA, Jean-Paul PORTESENY**

Liste « Oloron Sainte Marie, Ensemble faisons la rayonner »

GARDONS CONFIANCE !

Parce qu'il en va de notre santé à tous, ce bien si précieux, nous ne pouvons bien sûr qu'acquiescer à ce légitime souci du gouvernement de vouloir nous protéger, coûte que coûte, en recherchant les mesures qui lui paraissent les mieux adaptées pour y parvenir.

Ce qui ne nous empêche pas de partager le désarroi de toutes celles et ceux (monde de la culture, du sport, de la montagne, tissu associatif, hôtels, bars, restaurants..) qui ont vu s'envoler tous leurs espoirs de reprise de leur activité en cette fin d'année.

Avec aussi une pensée toute particulière pour notre jeunesse qui fait preuve d'un grand sens des responsabilités, alors qu'elle est privée de tous ces moments de rencontres et de liberté auxquels elle est en droit d'aspirer.

A toutes et tous, Oloronaises et Oloronais, nos vœux les plus chaleureux de lendemains meilleurs, et d'une année 2021 aussi paisible que possible.

Daniel LACRAMPE – Clément SERVAT

Groupe LCO

En cette période étrange, le collectif citoyen a une pensée particulière pour tous ceux subissant des séparations « forcées » liées à la COVID, des situations financières dures... Des collectifs et des initiatives solidaires voient le jour pour affronter les difficultés. Puissent ces initiatives et élans éclore sur le territoire en 2021.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année, remplies de douceur et de chaleur humaine.

Nathalie PASTOR

INVESTIR · RÉNOVER · ISOLER · EMBELLIR · ADAPTER

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE



Des aides
exceptionnelles
& des conseils
gratuits

Ensemble, Améliorons notre habitat

Contact : 05 59 14 60 60 / contact.pyrenees@soliha.fr



PROCIVIS
AQUITAINE SUD



Bienveillance

Solidarité

OPTIMISME

Respect *Tolérance*

2021

Soutien Sincérité

Courage

Détermination

